

June 13, 2023

To: All Pioneer Manor residents, families and substitute decision-makers

Re: Pioneer Manor Update #181

We thank everyone for their continued support and would like to share the following updates:

2023-24 Resident Co-payment Rates - Correction

It was brought to our attention that the email address provided in previous correspondence regarding applications for rate reduction was incorrect. Requests for an electronic copy of the application can be made by emailing merle.keerig@greatersudbury.ca. Applications are also available at the front desk, or requests for a mailed copy can be made by calling 705-566-4282, extension 3205.

Father's Day

On Sunday, June 18, we will celebrate Father's Day. Virtual cards and video messages are welcome and can be sent to pmcommunications@gratersudbury.ca. Written messages will be printed and delivered to your loved one, and video messages will be shown via iPads. The deadline for submissions is June 15, at 12 p.m. to ensure your family member receives the message before Father's Day. Please share this information with other members of your family. We would like to wish all fathers and father figures, a happy Father's Day.

CareRx Pharmacy

Effective July 1, 2023, CareRx will be aligning its Sudbury pharmacy dispensing fees with Ontario industry standards. For prescribed medications covered under the Ontario Drug Benefit Plan, there is no financial impact for residents. For prescribed medications not covered under the Ontario Drug Benefit Plan, the dispensing fee will increase to \$11.49 per month, per prescription. Regardless of the dispensing frequency in the month, CareRx will charge only one dispensing fee. CareRx will be responsible for contacting the resident/SDM for approval prior to dispensing any new prescription with an associated dispensing fee. The CareRx clinical consultant pharmacist continues to work with the Home's physicians to manage cost effective alternative medications. Alternative medications may provide more extensive coverage under the Ontario Drug Benefit Plan and would result in 100 per cent coverage with no financial impact to the resident/POA.

Resident Safety

As part of the Quality Improvement Initiative, the Home continues to evaluate areas of practice to enhance resident safety. A resident wheelchair and portering tip sheet has been created in an effort to educate families and reduce injuries to residents while in or away of the Home. Every resident with a wheelchair should have a black bag attached to the back of their wheelchair where the footrests are to be placed when not in use. Portering a resident without foot pedals can cause significant injuries to the resident. Please see the attached document regarding wheelchair safety and portering. If you have any questions, please speak with your Home Area's registered staff member.

As always, please do not hesitate to contact us should you have any questions.

Sincerely,



Aaron Archibald
Director, Long-Term Care Services

c.c.: Councillor René Lapierre, Chair, Community & Emergency Services Committee
Ed Archer, Chief Administrative Officer
Steve Jacques, General Manager, Community Development
Dr. Maurice St. Martin, Medical Director
Andrée Quesnel, Nicole Jacklin, Managers of Resident Care
Dianna Foster, Family Council
Maria Aprea, Resident Council



Pioneer Manor Wheelchair Safety

(Date of Last Revision: May 30, 2023)



Pushing a wheelchair

- Ensure that resident's arms are not hanging over the arm rests.
- Look out for loose clothing that could get caught in the wheels.
- Make every effort to locate footrests if needed (footrests are stored on the back of wheelchairs in black bags).
- Ensure that resident's feet are placed on footrests of wheelchair when portering (if only one footrest is available, ask resident to place both feet on the one footrest if possible).
- **Only as a last resort** if travel is necessary and the footrests are not available, the resident may be portered backwards. (It is very easy to sprain or fracture an ankle or for a resident to be thrown from the wheelchair with a sudden stop, if feet are on the floor while the wheelchair is being pushed).

Seatbelt and lap tray

- If the resident has a seatbelt, **never** unlock the belt or remove the lap tray.

Brakes

- **Are not** to be applied after portering a resident, even to and from programs. Applying brakes on a wheelchair when a resident is not able to independently release the brakes is considered a restraint.

Pushing a wheelchair through doorways with a raised threshold

- Approach the doorway backwards; the person pushing should use their body and hold the door open and pull the wheelchair through.
- Ensure the resident's arms are within the frame of the wheelchair.

Pushing a wheelchair downhill

- If the gradient is very steep it is advised to go down backwards to prevent the person in the chair from tipping out.

Pushing a wheelchair over a ledge or curb

- Step on the back frame extension of the wheelchair, and carefully tip the chair back to raise the front casters over the ledge.

When offering assistance

- Wait until your offer has been accepted before you help.
- Listen to any instructions the person may want to give.
- Make sure the person is ready before you start pushing the wheelchair in order to avoid startling the resident.

Nathan Laakso, Manager of Therapeutic Services

Le 13 juin 2023

Objet : Cent quatre-vingt-unième mise à jour du Manoir des pionniers

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leur famille et de leurs mandataires spéciaux

Nous remercions tout le monde de leur soutien continu et tenons à partager les mises à jour suivantes :

Taux de co-paiement des résidents de 2023-2024 – Correction

L'on nous a signalé que l'adresse courriel que nous avons fournie dans la lettre précédente concernant les demandes de réduction pour un hébergement avec services de base était incorrecte. Vous pouvez demander que l'on vous envoie une copie électronique de la demande en envoyant un courriel à merle.keerig@grandsudbury.ca. Vous pouvez aussi passer prendre un formulaire de demande au bureau de réception ou demander que l'on vous envoie une copie du formulaire par la poste en appelant le 705 566-4282, poste 3205.

Fête des Pères

Le dimanche 18 juin, nous célébrerons la fête des Pères. Les cartes virtuelles et les messages vidéo sont toujours appréciés; veuillez les acheminer à pmcommunications@greatersudbury.ca. Les messages écrits seront imprimés et livrés à vos proches et les messages vidéo leur seront montrés au moyen d'une tablette. Afin de garantir que vos proches reçoivent vos messages avant la fête des Pères, veuillez envoyer ceux-ci avant 12 h le 15 juin. Veuillez partager cette information avec les autres membres de votre famille. Cela dit, nous aimerions souhaiter à toutes les papas et à toutes les figures paternelles une joyeuse fête des Pères.

Pharmacie CareRx

Dès le 1^{er} juillet 2023, CareRx harmonisera les frais d'exécution des ordonnances de Sudbury avec les normes ontariennes de l'industrie. Pour les médicaments sur ordonnance couverts par le Programme de médicaments de l'Ontario, ce changement n'aura aucun impact financier pour les résidents. Pour les médicaments sur ordonnance qui ne sont pas couverts par le Programme de médicaments de l'Ontario, les frais d'exécution des ordonnances augmenteront à 11,49 \$ par mois, par ordonnance. Peu importe la fréquence à laquelle une ordonnance est exécutée au cours d'un mois, CareRx n'imposera les frais d'exécution qu'une seule fois durant le mois. CareRx est tenue de communiquer avec le résident ou son mandataire spécial en vue d'obtenir son consentement avant d'exécuter une nouvelle ordonnance assortie de frais d'exécution. Le pharmacien-conseil clinique de CareRx continue de collaborer avec les médecins du foyer en vue d'offrir des médicaments de rechange à moindre coût. Les médicaments de rechange pourraient offrir une plus grande couverture en vertu du Programme de médicaments de l'Ontario et pourraient donner lieu à une couverture totale sans impact financier pour le résident ou son mandataire spécial.

Sécurité des résidents

Dans le cadre de l'Initiative d'amélioration de la qualité, le Manoir des pionniers continue d'évaluer les domaines de pratique en vue d'accroître la sécurité des résidents. Cela dit, une fiche de conseils a été élaborée pour assurer la sécurité des résidents en fauteuil roulant. Cette fiche vise à éduquer les familles et à réduire les blessures subies par les résidents à la fois dans le foyer et à l'extérieur. Chaque résident devant utiliser un fauteuil roulant devrait disposer d'un sac noir attaché au dossier de son fauteuil roulant dans lequel déposer les repose-pieds lorsqu'ils ne servent pas. Déplacer un résident en fauteuil roulant sans repose-pieds pourrait lui causer de graves blessures. Veuillez lire la fiche de conseils ci-jointe sur la sécurité en fauteuil roulant. Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à un membre du personnel autorisé de votre aire résidentielle.

Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,



Aaron Archibald
Directeur, Services de soins de longue durée

- c. c. René Lapierre, conseiller municipal et président du Comité des services communautaires et d'urgence
Ed Archer, administrateur en chef
Steve Jacques, directeur général du Développement communautaire
Dr Maurice St. Martin, directeur médical
Andrée Quesnel et Nicole Jacklin, gestionnaires des soins aux résidents
Dianna Foster, Conseil des familles
Maria Aprea, Conseil des résidents



Manoir des pionniers

La sécurité en fauteuil roulant

(Date de la dernière révision : le 30 mai 2023)



Pousser un fauteuil roulant

- Assurez-vous que les bras du résident ne pendent pas par-dessus les accoudoirs.
- Veillez à ce qu'aucun vêtement ample ne peut rester pris dans les roues.
- Déployez tous les efforts nécessaires pour trouver les repose-pieds si besoin est (les repose-pieds sont rangés dans un sac noir accroché au dossier du fauteuil roulant).
- Assurez-vous que les pieds du résident sont posés sur les repose-pieds du fauteuil roulant avant de le pousser (si un seul repose-pied est disponible, demandez au résident de poser les deux pieds sur ce repose-pied si possible).
- **Uniquement en dernier recours**, si un déplacement est requis et qu'aucun repose-pied n'est disponible, déplacez le résident en fauteuil roulant à reculons. (Il est très facile de fouler ou de fracturer une cheville du résident ou de faire tomber le résident de son fauteuil roulant en s'arrêtant brusquement si les pieds traînent par terre pendant que vous poussez le fauteuil roulant.)

Ceinture de sécurité et plateau

- Si le résident dispose d'une ceinture de sécurité, **ne détachez jamais** la ceinture de sécurité et n'enlevez pas le plateau.

Freins

- **Ne serrez jamais les freins** après avoir déplacé un résident, même entre des programmes. Serrer les freins sur un fauteuil roulant lorsqu'un résident ne peut pas les desserrer par lui-même est considéré comme une mesure de contention.

Pousser un fauteuil roulant à travers une entrée avec un seuil surélevé

- Approchez de l'entrée à reculons; la personne qui pousse le fauteuil devrait utiliser son corps pour tenir la porte ouverte et tirer le fauteuil roulant à travers l'embrasure.
- Veillez à ce que les bras du résident se trouvent à l'intérieur du cadre du fauteuil roulant.

Descendre une pente avec un fauteuil roulant

- Si la pente est très forte, il est conseillé de la descendre à reculons en fauteuil roulant afin d'empêcher la personne dans le fauteuil roulant d'en tomber.

Pousser un fauteuil roulant par-dessus une saillie ou une bordure

- Posez le pied sur l'extension du cadre arrière du fauteuil roulant et faites basculer doucement le fauteuil roulant afin de soulever les roues avant par-dessus la saillie.

Lorsque vous offrez votre aide

- Attendez que la personne en fauteuil roulant accepte votre offre avant de l'aider.
- Écoutez les directives que vous donne la personne en fauteuil roulant.
- Assurez-vous que la personne en fauteuil roulant est bien prête avant de commencer à pousser le fauteuil afin d'éviter de la surprendre.

Nathan Laakso, gestionnaire des Services thérapeutiques